



**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE CANTON GUERI**

**Période du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2017**

Elaboré par la population du canton  
Avec l'appui financier et technique de PADL/GRN  
Et l'accompagnement de l'OCL/BCI

**Janvier 2014**

**Grille de notation pour les membres du CDA**

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	<b>4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de la population,</li> <li>- Promotion par les leaders locaux</li> <li>- Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière)</li> <li>- Durabilité des actions planifiées</li> </ul>	2,5
2	Forme du document	<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de rédaction et de présentation du PDL,</li> <li>- Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)</li> </ul>	2
3	Conformité	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du canevas retenu</li> <li>- Respect du guide d'élaboration de PDL</li> </ul>	2
5	Cohérence	<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...)</li> </ul>	2
5	Prise en compte du genre (équité)	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se référer à l'outil 3 :</li> <li>- Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision,</li> <li>- Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables</li> <li>- Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables)</li> </ul>	2
6	Prise en compte de la dimension environnementale	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus</li> <li>- Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus</li> </ul>	2
7	Appropriation	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs,</li> <li>- Capacité de mobilisation des fonds du CCD</li> </ul>	2,5
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>		<b>15 / 20</b>

Le Préfet

Le président de CDA

  
**Moussa DASSIDI**



## Sommaire

1.2.3. Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles .....	20
1.2.6. Les infrastructures .....	24
<b>1.3. Activités économiques .....</b>	<b>27</b>
1.3.1. Agriculture.....	27
1.3.2. Élevage .....	28
II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine .....	30
<b>2.1. Domaine agriculture et élevage .....</b>	<b>30</b>
2.1.1. <i>Résultats du diagnostic</i> .....	30
<b>2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme.....</b>	<b>31</b>
2.2.1. <i>Résultats du diagnostic</i> .....	31
2.2.2. <i>Axes prioritaires de développement</i> .....	31
2.3. Domaine : Santé et assainissement.....	32
2.3.1. Résultats du diagnostic .....	32
2.3.2. <i>Axes prioritaires de développement</i> .....	32
<b>2.4. Économie .....</b>	<b>33</b>
2.4.1. <b>Résultats de diagnostic</b> .....	33
2.4.2. Les axes prioritaires de développement.....	33
2.5. Le domaine jeunesse, culture sport et Education .....	34
2.5.1 Résultats de diagnostic .....	34
2.5.2. <i>Axes prioritaires de développement</i> .....	34
2.6. Action sociale et genre .....	35
2.6.1. Résultats du diagnostic .....	35
2.6.2. <i>Axes prioritaires de développement</i> .....	35
2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité.....	36
2.7.1. Résultats de diagnostic .....	36
2.7.2. Les axes prioritaires de développement.....	36
III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines .....	37
IV- Projets prioritaires pour le développement .....	38
4.8 Budget Global du PDL .....	42
V- Mécanisme de mise en œuvre .....	43
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre .....	43
5.1.1 Les acteurs locaux .....	44
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	45
5.3. <i>Planning annuel de travail</i> .....	47
Conclusion.....	48
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENENERALE.....	50

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché .....	12
Tableau 2 : Effectif de la population du canton.....	16
Tableau 3 : Intervenants dans le canton .....	23
Tableau 4 : Infrastructures socioéducatives.....	24
Tableau 5: Infrastructures sociosanitaires.....	25
Tableau 6 : Les marchés hebdomadaires.....	28

## Liste des abréviations

**PADL /GRN** : Programme d'Appui au Développement Local et a la Gestion des Ressources Naturelles

**ONG** : Organisation non gouvernemental

**BCI** : Bureau Consult International

**PRODABO** : Programme de développement Rural décentralisé dans les départements de Djourf-Alahmar – Assoungha - Biltine et Ouara

**Africaire** : ONG Américaine pour la sécurité Alimentaire en Afrique

**Almy nadif** :

**Almy bahaim** :

**CDC**: Comité de Développement Cantonal

**CCD** : Comité Cantonal de Développement

**PDL**: Plan de Développement Local

**ADC**: Association de Développement Cantonal

**UNICEF**: Agence des Nations Unis pour l'Education des Enfants

**PAM**: Programme Alimentaire Mondial

**PNSA**: Programme National de Sécurité Alimentaire

**OMD**: Objectif du Millénaire pour Développement

**DSNRP**: Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

**A.G** : Assemblée Générale

**CEG** : Collège d'Enseignement Général

**BCR** : Bureau central de recensement

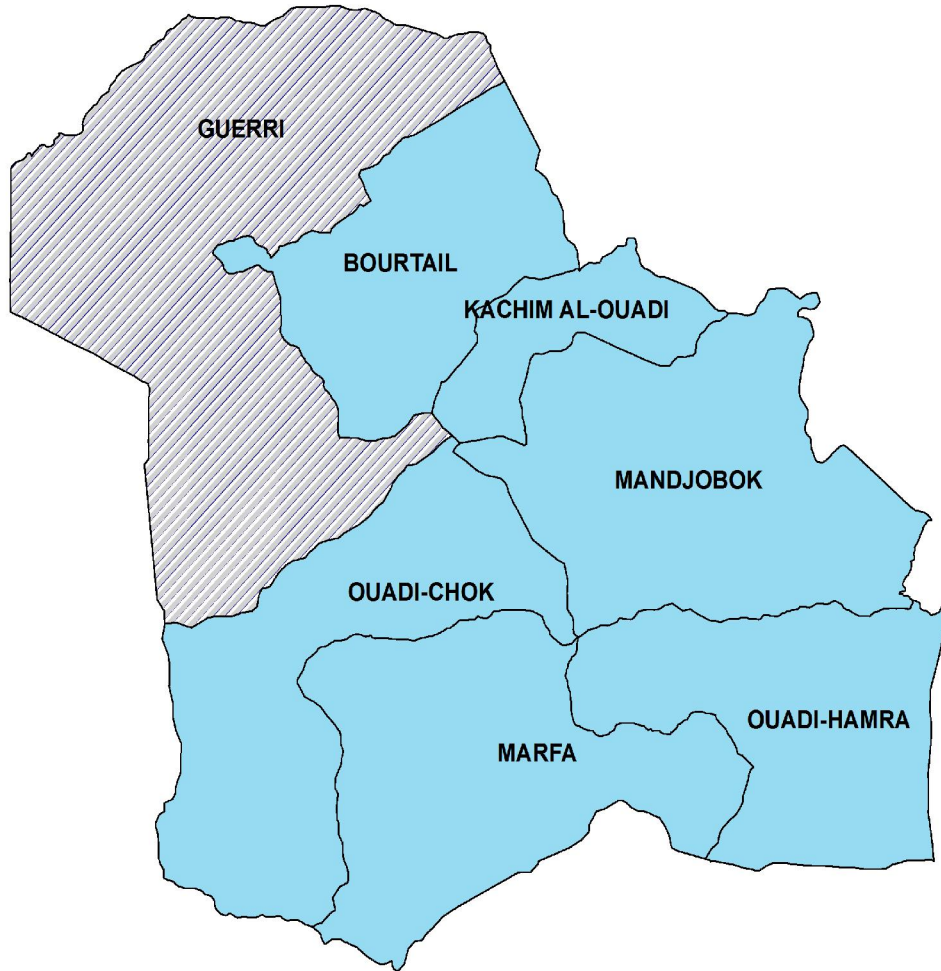
**MARP** : Méthode Accéléré des Recherches Participatives

**RGPH2** : Recensement General de Population et de l'habitat 2

**GIZ**: Coopération International Allemande



**Localisation du Canton Guerri  
dans le Département de Ouara**



## **Introduction**

Le Plan de Développement Local (PDL) est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. C'est un document de référence des actions qui concourent à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique de la population concernée. Il est élaboré selon un processus participatif et itératif par la population d'un territoire en vue d'améliorer ses conditions de vie. Le PDL est enfin le document de base utilisé par le canton pour des négociations dans le cadre de financement des actions par un bailleur ou un projet de développement.

Le canton Guéri est doté d'un PDL élaboré en 2008 avec l'appui technique et financier du PRODABO. Après trois années de mise en œuvre, le PDL est arrivé à échéance et mérite d'être révisé pour prendre en compte certaines insuffisances constatées au cours de sa mise en œuvre. La population du canton a donc pris l'initiative à travers son chef de canton d'actualiser son PDL. Elle a ainsi sollicité l'appui de la composante 1 du PADL-II par le biais de l'OCL-BCI pour appuyer le processus de révision du PDL afin de prendre en compte les nouvelles orientations.

L'actualisation du PDL a été une activité importante pour le Canton car elle a permis à travers une autoévaluation de faire le bilan général du premier PDL et de ressortir les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre. Cette actualisation a connu l'implication et la participation active des autorités administratives locales et des services déconcentrés de l'Etat

Les leçons tirées du bilan de la mise en œuvre du dernier PDL ont été prises en compte afin de parvenir à une identification réaliste des projets. La nouvelle stratégie retenue permettra aux acteurs de la mise en œuvre du PDL d'améliorer leur performance dans l'exécution des actions retenues.

## **Contexte général d'élaboration du PDL**

La Constitution de la République du Tchad de 1996 a opté clairement pour la décentralisation comme mode de gestion des affaires publiques et locale. Ce choix stratégique reconnaît aux pouvoirs locaux la responsabilité de prendre en charge le développement économique de leurs régions à différents niveaux.

Cependant, les régions, les communes et les cantons ne disposent pas encore des capacités de gestion de proximité et de développement des économies locales. Les difficultés financières de l'Etat durant les dernières années ont gravement touché le fonctionnement normal de tous les services déconcentrés de l'Etat. En outre, le mode de fonctionnement des collectivités territoriales a été marqué pendant plusieurs décennies, par l'absence de tout système de planification et de programmation pluriannuelle permettant d'inscrire le développement des régions, des communes et des cantons dans une vision d'aménagement spatial et sectoriel. L'absence d'investissements locaux depuis plusieurs années a accentué le sous-équipement et la dévalorisation de la qualité des services de base.

La planification locale est un processus qui consiste à impulser et à organiser le développement à l'échelle locale. Il s'agit donc d'un effort collectif, systématique, harmonisé et constant pour établir des objectifs durables et effectuer des choix réalistes.

Le développement local peut être compris comme un processus (i) de création (production), (ii) de rétention (appropriation), et (iii) de redistribution (partage équitable) des richesses sur un territoire. Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs) Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel, et environnemental par la participation active, individuelle, et collective de l'ensemble des citoyens. Il s'agit donc d'un ensemble d'actions et initiatives concourant à l'amélioration durable des conditions de vie des populations organisées dans un espace

géographique déterminé. Le concept de développement local s'énonce ainsi comme un processus dynamique dans lequel les acteurs organisés et mobilisés initient et mettent en œuvre des actions sur un espace donné en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'approche participative de la gestion des affaires publiques locales constitue en effet un des maillons essentiels pour assurer l'amélioration des conditions de vie des citoyens et une réponse adéquate à leurs besoins. La gouvernance participative constitue une approche souple de la gestion publique qui vise à permettre la pluralité des voix et à donner une chance à chacun, et tout particulièrement à ceux qui ne peuvent s'exprimer facilement, de prendre part au débat.

Cette participation des populations, au sens du développement local, ne s'entend pas comme une adhésion à une idée conçue par l'extérieur. Les populations sont à la fois les décideurs et les acteurs de leur développement, avec l'appui et les conseils des partenaires des services techniques, les partenaires financiers et autres acteurs de la société civile.

Le citoyen a donc un rôle important à jouer dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision puisqu'il a la possibilité de se prononcer non seulement en ce qui concerne le choix de ses représentants mais aussi sur les décisions le concernant.

C'est dans cette optique que la population du canton Ouadi Chock a pris l'initiative d'actualiser une seconde fois le PDL depuis son élaboration en 2005 avec l'appui de PRODABO.

### **Méthodologie d'élaboration du PDL**

L'actualisation du présent plan de développement du canton Bourtail a suivi un processus participatif à travers plusieurs étapes; ce sont :

- ✚ Prise de contact avec le chef de canton information et sensibilisation sur les enjeux de planification locale le 03 janvier 2013 ;
- ✚ Réunion de concertation et de prise de décision tenue à Amhitane le 06 janvier 2013
- ✚ Réunions d'information, sensibilisation du 11 au 15 janvier 2013 au niveau des différentes parties prenantes (autorité administrative, responsables des ONGs et associations, les services techniques, les opérateurs etc...)
- ✚ Tenue le 20 janvier 2013 d'une Assemblée Générale d'autoévaluation du PDL et du CDC. Cette Assemblée Générale a servi de cadre pour la tenue de l'atelier cantonal de sensibilisation et d'information sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser de son Plan de Développement Local. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et douze groupes de villages (kaibo, Amhitane, Kirey, Gnagniguine, Amdalam, Kabga, Tiré, Chikchika, Madala, Kamnagnane, Abgouroune et Matougouli) ont été formés.
- ✚ Formation des animateurs expérimentés sur le processus de planification locale du 16 au 17 janvier 2012 à Abéché;
- ✚ Tenue de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL le 27 janvier 2013 par le sous préfet de Guerri en présence du représentant du chef de canton. Cet atelier a servi de cadre pour la tenue de l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base.
- ✚ réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- ✚ Préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : Elle a permis de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton

- ✚ Le Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des douze groupes de villages du 04 février au 16 février 2013, ensuite un atelier cantonale de diagnostic participatif s'est tenu le 26 février 2013 à C en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement. Cette phase a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement, à réaliser le schéma du territoire et à mettre en place les commissions thématiques composées de six membres.
- ✚ tenue de l'atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenue le 03 Mars 2013 à Amhitan. Cet atelier a permis de déterminer sur la base de diagnostic les actions prioritaires du canton.
- ✚ Mise en forme et finalisation du document de PDL
- ✚ validation du PDL par le CDA/Ouara au cours d'une session tenue le 24/01/2014

## **I-Généralités sur le canton**

### **1.1. Milieu physique**

#### **1.1.1 Localisation géographique**

Le canton Guéri dépend de la Sous-préfecture de Guéri, dans le département de Ouara, région du Ouaddaï. Il couvre une superficie de 4203 km<sup>2</sup> et est situé entre le 13° et 15° de latitude Nord et en entre le 20° et 21° de longitude Est. Le canton Guéri est limité au Nord par les cantons Mimi et Ouled Djama, au Sud ouest par le canton Ouadi –Chock à l'Est par les cantons Kachim-Al-Ouadi et Bourtail, au Nord-Ouest par la Sous-préfecture d'Arada et à l'Ouest par le Département de Batha-Est (Oum-hadjer).

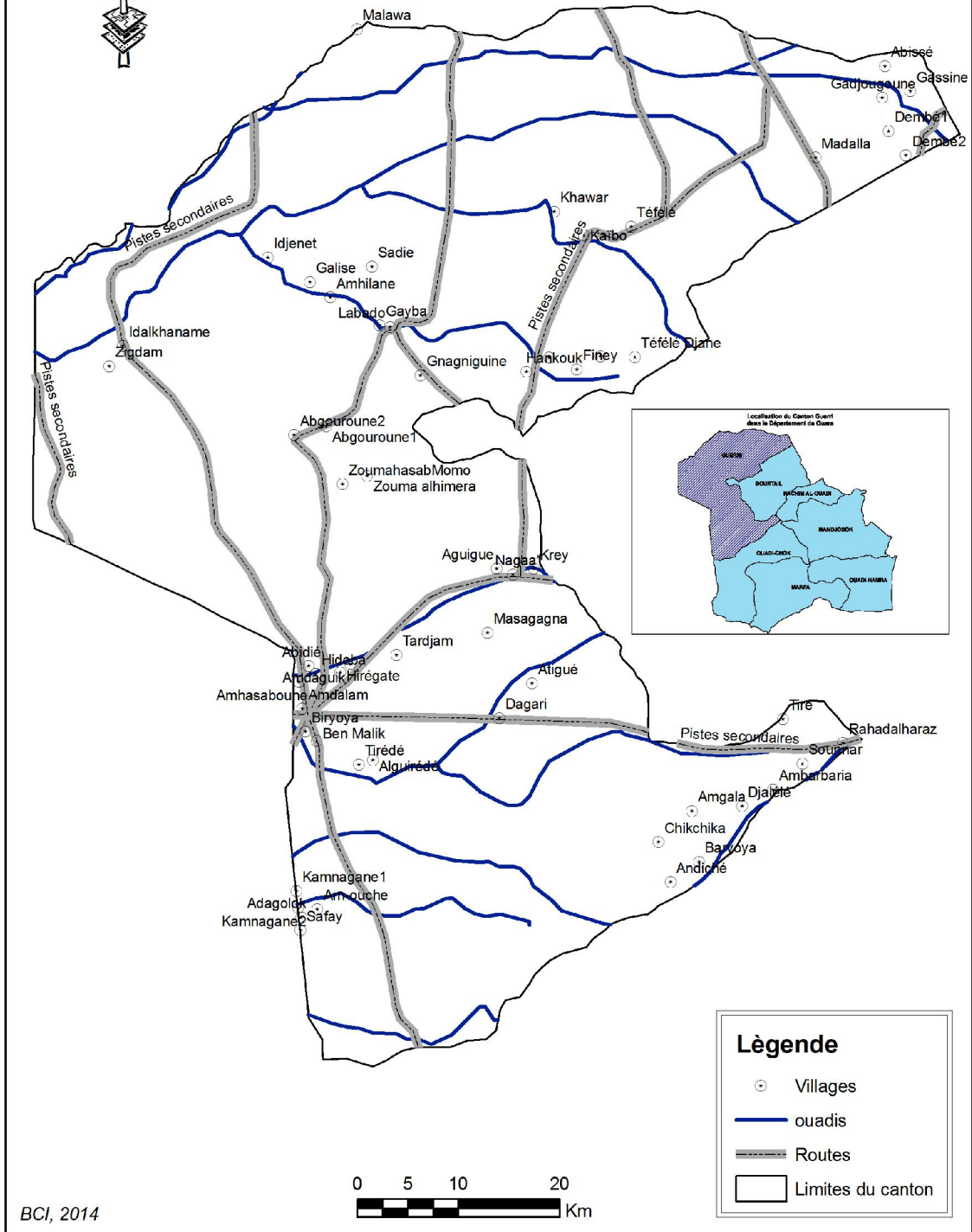
#### 1.1.2. Caractéristiques physiques

##### 1.1.2.1. Relief

Le canton Guéri présente un relief peu accidenté avec des montagnes telles que : Adjoua, Abissé, Kamnanang, Angala, Arafou, Kouchitique, Kikiri, Batoum, Afar, Kilgué, Dagari. En plus des montagnes le canton est traversé par des ouadis.

# Carte du canton

1:500 000



### 1.1.2.2. Climat

Le climat qui prévalait dans le canton est le sahélo- saharien caractérisé par une longue période de saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec « le harmattan » du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargés d'humidité.

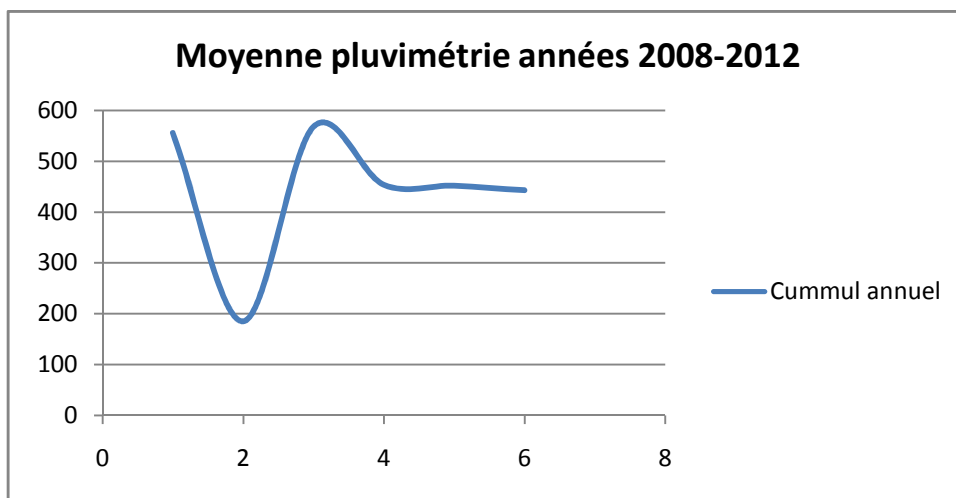
Les pluies s'étendent sur une courte durée quelques fois très agressives causant ainsi d'importantes érosions du sol. La tendance est à la baisse (300 à 500 mm/an) pendant les quatre dernière années (voir tableau ci-dessous). Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché

Année/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Cumul annuel
2008	0	3	28	85	235	195	10	556
2009	0	3	0	56	103	20	3	185
2010	0	0	8	232	236	80	12	568
2011	0	15	16	22	280	112	9	454
2012	0	6	34	126	189	88	9	452
<b>Moyenne</b>	0	27	86	521	1043	495	43	2215

Source: ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie mensuelle moyenne de cinq (5) ans dans la ville d'Abéché



Source : ONDR, 2012

**Commentaire :** Dans l'ensemble la quantité d'eau de pluie enregistrée durant les cinq dernières années paraît suffisante pour entreprendre des travaux agricoles sans trop s'inquiéter, mais le problème reste au niveau de sa répartition spatiotemporelle qui pose des sérieux problèmes aux producteurs de s'organiser en toute sérénité. Dans ce cas de figure, les quantités d'eau enregistrées dépassent dans la plupart des cas la barre de 400 mm par an à l'exception de l'année 2008 qui est déficitaire moins 200mm. Il faut noter que l'année 2012 est relativement bonne en termes de pluviométrie avec une bonne production agricole.

### 1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué des cours d'eau temporaire qui traversent le canton dont on peut citer entre autres: Ouadi Kappa, Ouadi Bieda, Ouadi, Diker, Ouadi Telia, Ouadi Djedid, Ouadi Torori, Ouadi Hawar, Ouadi Numra, Ouadi Abisé, Ouadi Byour, Ouadi Yène, Ouadi Madala, Ouadi Dembé, Ouadi Am Zed, Ouadi Sirère, Ouadi Chewed, Ouadi Almy, Ouadi Ndjilgaye, Ouadi DJadid, Ouadi Diker, Ouadi Al-khanam, Ouadi Abounabak, Ouadi Darabine, Ouadi Taroti, Ouadi Kouroumbol, Ouadi Kan-nangan qui déborde et forment des zones d'inondation favorables à l'agriculture et à l'élevage. La nappe phréatique varie d'une zone à une autre et peut aller jusqu'à 36 m dans certains endroits.

Les roches cristallines du canton très riche en Silice présentent des fines fissures avec une possibilité d'emménagement d'eau médiocre. Ces fissures se renferment vers le bas et la nappe phréatique ne peut être atteinte qu'au moyen d'un forage équipé de pompe. (*Cf. Plan de Développement, volume I, 1994*).

## 1.1.3. Les ressources naturelles

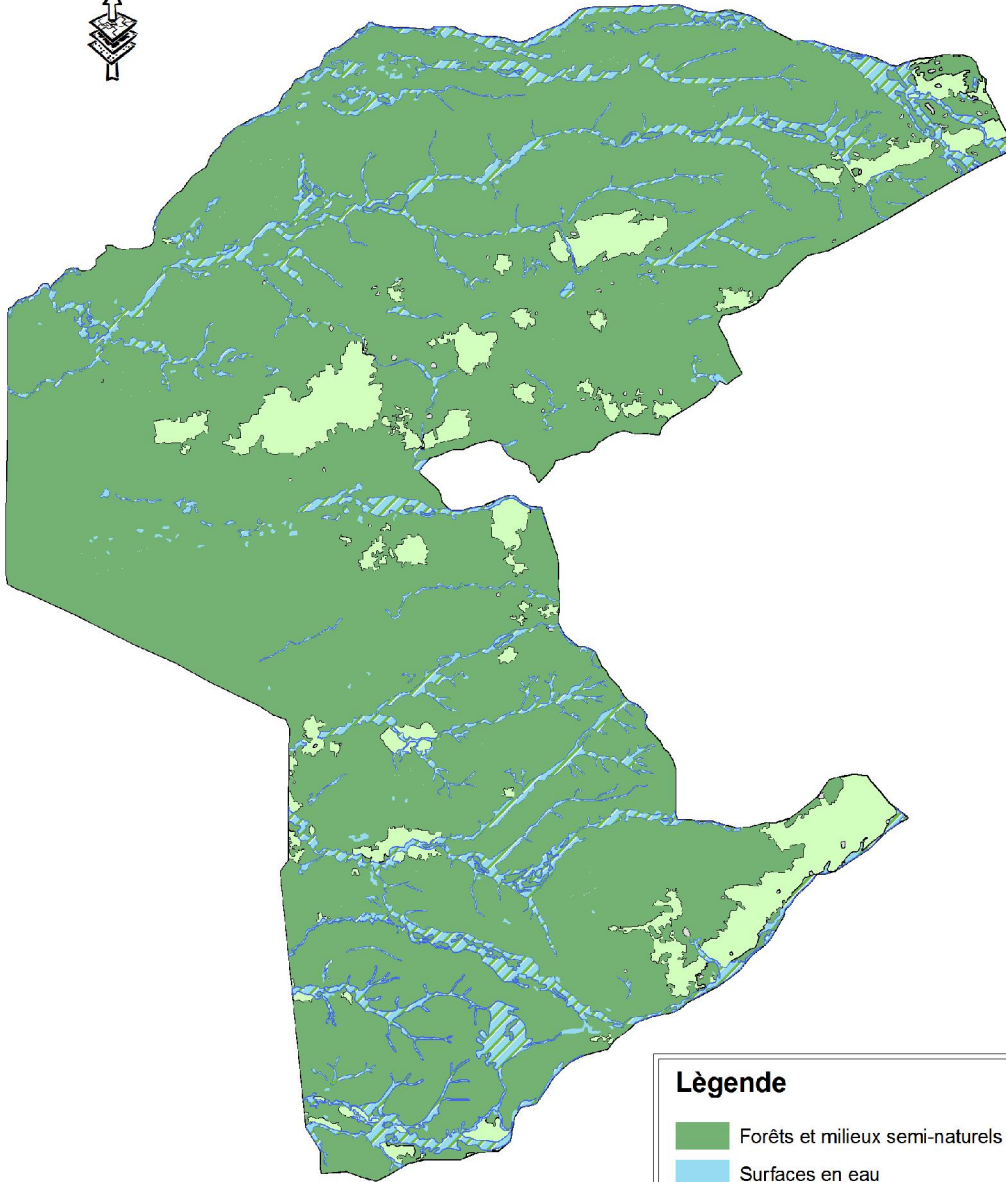
### 1.1.3.1 Sols

Les sols sont généralement très gravillonnaires en surface et en profondeur. Les textures sont sablo-argileuses et généralement sableuses en surface. Ces sols sont perméables et moyennement durs. L'érosion en nappe est forte dans les cours d'eau, le ravinement reste faible à cause des graminées et ligneux qui se développent.



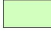
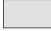

Dans les ouadis, on trouve des sols sablo-argileux. Dans les zones éloignées du lit des ouadis, les sols sont soit argileux, soit sableux (Goz) destinés à la culture de pénicillaire, arachide, sésame et du niébé. Ces sols ont connu une dégradation importante à cause de phénomène d'érosion et de l'utilisation excessive des sols causant l'appauvrissement des sols. Pour lutter contre l'érosion et préserver la fertilité des sols la population utilise des méthodes traditionnelles de lutte contre l'érosion par la construction des cordons à l'aide des branchages et les pierres alignées pour protéger les champs des cultures. Ces efforts demeurent insuffisants quand à l'ampleur de la dégradation des terres dont les conséquences sont la baisse de la production agricole. A cet effet le renforcement des moyens de production, le renforcement des capacités de la population et l'introduction des nouvelles techniques semble être un début de solution à ce problème.

# Carte de l'occupation du sol

1:500 000



## Légende

-  Forêts et milieux semi-naturels
-  Surfaces en eau
-  Territoires agricoles
-  Territoires artificialisés
-  Zones humides
-  Limites du canton



BCI, 2014

### 1.1.3.2 Végétation et Flore

Pendant les grandes sécheresses des années 70 et 80, la flore et la faune ont subi les effets des aléas climatiques. La végétation présente encore des stigmates de ces aléas couplés aux effets du pâturage et des actions anthropiques ayant causés donc des dégradations importantes. La régénération naturelle est presque inexistante à cause des effets d'érosion et du surpâturage. Aucune action de reboisement de grande envergure n'a été entreprise toute fois la population prend de plus de plus conscience et cela se traduit par des actions d'élaboration des conventions locale et quelques plantation d'arbres. La population exploite les espèces végétales présentes pour faire la construction des maisons, les clôtures des champs et des concessions ainsi que pour l'énergie domestique (bois de chauffe) etc.....

Les arbustes rencontrés sont entre autres : *Boscia senegalensis*, *Guiera senegalensis*, *Pilostigma reticulatum*, *Capparus decidua*, *Salvadora persica*, *Calotropis procera*, *Cassia tora*....etc.

Des arbres comme *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Sclerocarya birrea*, *Zizyphus Mauritiana*, *Dalbegia menaloxylon* etc..... Certains arbres ont des vertus médicinales soit par leurs feuilles, leurs racines ou leurs écorces.

Le couvert herbacé est moyen et représente un bon pâturage pour l'élevage. Les graminées rencontrées sont : *Dactyloctenium digitata*, *Panicum laetum*, *Shoenfeldia gracilis*, *Andropogon gaynus* etc.....

### 1-1-3-3 : Faune

Autrefois la faune est abondante et caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des genettes, des porcs-épics, des oryctéropes, des pangolins, des hyènes, des autruches, des éléphants. En effet, les analyses au niveau du canton montrent que la majorité des animaux sauvages telles que le lion, la girafe, l'éléphant, l'autruche et le guépard vivants à l'époque dans la zone ont disparu à cause de la sécheresse, la guerre, le braconnage et la destruction de leurs habitats naturelles qui a provoqué la destruction de leur habitat naturel.

## 1.2. Le Milieu Humain

### 1.2.1. Historique du canton

La population du canton Guéri est venue d'Abéché, de l'actuel chef lieu de la région du Ouaddaï pour y s'installer vers le début de la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. **Guéri** vient du mot « guiraye » en Arabe local et qui signifie en Français « lecture du coran » car à cette époque l'influence de l'Islam était grande surtout dans ce canton où vivaient des grands chefs religieux : les marabouts.

Avant l'arrivée des Blancs, il y régnait cinq (05) khalifats avec chacun, un terroir bien défini. Ces terroirs furent ensuite unifiés en cantonnât par les colons. Depuis lors cinq (05) chefs de canton se sont succédé. Il s'agit de :

- Toudjouk Abou Manda en 1918 ;
- Doutoum Abdel-Bagui ;
- Andjarak Doutoum;
- Moussa Andjarak;
- Adoum Doutoum en 1969 ;
- Dr Mahamat Adoum Doutoum, actuel chef de canton.

La population est sédentaire avec une ethnie autochtone (Maba) et des ethnies allogènes (Arabe, Mimi, Gorane).

Plusieurs évènements importants ont jalonné l'histoire du canton Guéri. Il s'agit de :

- Pénétration coloniale française en 1909 ;
- Variole humaine (Djedéri) en 1930 ;
- Invasion des sautereaux (Roungoul) en 1943 ;
- Fièvre avec forte mortalité humaine (Banyaye) en 1950 ;
- Invasion des sautereaux (Kirit) en 1964 ;
- Sécheresses de 1973 et 1984 ;
- Peste bovine en 1983 ;
- Incendies destructifs avec mort d'hommes en 1984 et 1990 ;
- Méningite en 1988 et 2001 ;
- Tarissement inhabituel des points d'eau en 2001.

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques

Actuellement le canton compte 118 villages dans lesquels vivent environ 56.147 habitants pour 13.719 ménages selon les informations recueillie au près de la population. La migration saisonnière est importante dans le canton. En effet pendant la saison sèche les jeunes émigrent vers les grandes villes à la recherche d'emploi.

**Tableau 2 : Effectif de la population du canton**

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 05 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
1.	Idjeiné	450	800	700	2100
2.	Amhittane	350	400	300	2000
3.	Idalkhaname	170	170	160	700
4.	Gallisse	65	140	120	182
5.	Zigudame	15	105	110	110
6.	Gayba	500	200	180	1800
7.	Gnagniguine	350	120	160	1500
8.	Labodo	150	190	175	500
9.	Sadié	250	190	165	700
10.	Djerkémé	30	117	110	90
11.	Hankouk	70	100	86	150
12.	Kamnagane 1	170	140	100	420
13.	Kamnagane 2	50	90	70	212
14.	Adagollo1	160	198	176	500
15.	Adagollo2	260	401	210	300

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 05 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
16.	Safaye	150	201	199	400
17.	Kamnagane4	50	87	60	153
18.	Am ouche1	15	25	19	52
19.	Am ouche2	25	35	23	55
20.	Kaibo	350	350	232	1100
21.	Fidelé Mabrouk	152	180	102	432
22.	Tefelé1	70	106	108	173
23.	Tiweil	210	135	90	745
24.	Khawar	65	95	76	400
25.	Khabiné	55	65	52	300
26.	Krey	425	376	338	1010
27.	Amdjimeze	45	60	45	150
28.	Djawami	30	43	36	107
29.	Guifélé	80	92	73	150
30.	Nagaa	30	23	30	110
31.	Motyo	120	174	146	250
32.	Dagari	215	181	168	304
33.	Atigué	124	160	145	302
34.	Massangagna	105	95	86	319
35.	Aguegué	55	76	55	300
36.	Teféle2	212	256	166	1010
37.	Matoukouli	350	289	250	909
38.	Katangane	210	222	189	600
39.	Madala	325	285	254	950
40.	Kourmoudi	300	250	190	850
41.	Safaye	120	105	80	300
42.	Dembé	133	179	109	534
43.	Abgouroune Walad Ramadane	110	120	104	540
44.	Abgouroune Zaafaye	100	199	106	450
45.	Zouma Saka	35	45	28	162
46.	Zouma Hassab Momo	30	25	27	150
47.	Zouma Alhimera	40	47	30	150
48.	Barkhoya	30	26	23	110
49.	Chikchika1	450	455	340	2600
50.	Chikchika2	315	306	280	8050

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 05 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
51.	Amkhalla	113	191	120	462
52.	Andeché	120	156	98	530
53.	Ambarbaria	125	107	87	387
54.	Rahad alharaz	110	160	179	850
55.	Sounnare	272	223	178	875
56.	Tiré	422	305	288	850
57.	Komdoulel	80	97	85	350
58.	Haraze Annadif	230	199	172	1050
59.	Amabali Waldar	160	150	130	800
60.	Salamat Annadif You	350	350	230	800
61.	Hiragate Alhadj	50	65	34	188
62.	Tirédé1	15	22	15	95
63.	Tiredé2	10	15	10	65
64.	Magarine	111	107	92	416
65.	Tiredé3	17	36	25	65
66.	Hiregate Ben Malik	12	15	13	39
67.	Amdaguigue	17	23	21	55
68.	Biryoya	70	89	47	130
69.	Hiregate Achou	60	60	50	150
70.	Amdalam	40	36	32	105
71.	Hideba	60	87	55	269
72.	Abidié	34	38	27	280
73.	Tardjam	70	90	86	140
74.	Khananime	170	100	88	700
75.	Amkimane2	35	68	42	200
76.	Amkimane3	40	44	22	150
77.	Almiyelé	170	172	186	1090
78.	Tiwey	310	314	290	750
79.	Tay amsoukouty	17	15	16	97
80.	Amgoulma	45	87	61	132
81.	Amsidir	45	55	88	155
82.	Finey	127	141	105	357
83.	Abisse I	550	400	380	1130
84.	Abisse2	350	290	270	1160

N°	Villages	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 05 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
85.	Kandabore	65	92	99	232
86.	Matabono	210	205	191	1213
87.	Arguiga	200	320	200	1126
88.	Moustakhida	40	35	45	220
89.	Kanana	20	17	15	802
90.	Kamnangan 4	27	18	14	54
91.	Am-himede1	40	66	69	130
92.	Am-himede2	30	70	58	120
93.	Djane-hane	20	25	19	80
94.	Kawore1	40	88	55	135
95.	Bir-outouk	20	22	23	112
96.	Tabadja	17	19	23	78
97.	Chankandjie	17	18	14	107
98.	Amtiya	45	88	50	212
99.	Kourdoufane	15	34	18	87
100.	Bobortong	50	96	83	160
101.	Khibeche	35	44	27	111
102.	Chalkandia	19	22	15	107
103.	Sakh ousman	25	22	26	150
104.	Zouma3	14	35	19	87
105.	amchemelé	13	14	15	120
106.	Amchimolo	35	66	41	116
107.	Djalali 1	104	148	90	103
108.	Djalali2	20	18	14	93
109.	Haraze3	20	15	14	79
110.	Chougouk	30	52	58	186
111.	Bardé	54	43	41	195
112.	Mandjaguié	27	24	33	115
113.	Gandagar	43	66	69	201
114.	Malawa	57	79	82	254
115.	Amkiman 3	50	74	82	250
116.	Kapga1	63	65	67	264
117.	Kapga 2	54	58	55	197
118.	Kapga3	58	70	72	234
<b>Total</b>		<b>13719</b>	<b>14633</b>	<b>11940</b>	<b>56147</b>

Source : Population, 2013

### 1.2.3. Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles

L'organisation sociale est caractérisée par la chefferie traditionnelle qui est structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le Chef de village, le Warnang et la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux. Sous le contrôle du chef de canton, le chef de village est chargé de :

- Veiller au respect de l'ordre social, de la paix et de la quiétude dans le village ;
- S'occuper de la distribution et la collecte de la taxe civique et ses frais;
- Jouer le rôle d'interlocuteur entre la population, le chef de canton et l'administration ;
- Régler les conflits et litiges entre les habitants ;

A ce titre il dispose de pouvoir de conciliation et rend compte au chef de canton, le chef de village est assistés par des notables et des dignitaires religieux ou Imams. L'imam de la mosquée a pour rôle de veiller à la préservation de la religion et d'organiser les enseignements du rite musulman. La religion pratiquée dans le canton est l'islam.

Le chef de village est aussi assisté d'un Warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (responsable des femmes). Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée la «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (projet,...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigés par le «Warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié et le chef de village.

La religion pratiquée dans le canton est l'Islam. Les jeux collectifs tel que le foot ball et les activités culturelles sont moins développés dans le canton.

La religion du Ouaddaï a été influencée par l'Islam au 16e siècle. C'est ainsi que le mariage est passé du mariage traditionnel au mariage islamique. Toutefois, cette union existe dans la société depuis les temps immémoriaux et a évolué d'une génération à une autre pour avoir une signification symbolique dans le passé et une signification matérialiste.

Dans cette région, le mariage traditionnel commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans le 1er cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2e cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques

tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

Par contre le mariage moderne, les jeunes gens sont plus libres. Ils se rencontrent lors de certaines cérémonie sociales ou des lieux publics, ils s'échangent des adresses. Si un jeune désire épouser une jeune fille rencontrée dans l'un ces lieux, il l'informe de son intention et attend sa réponse. Si elle est positive, il informe sa famille qui réunit pour étudier la question d'après les mêmes critères que le mariage traditionnel. Dans le cas où la famille du jeune homme accepte son désir, une demande officielle est introduite auprès de la future belle famille qui l'étudie aussi. Une ou deux semaines après, elle donne sa réponse. Si elle est positive, la famille du jeune homme envoie des cadeaux à la famille de la jeune fille. Un ou deux jours après, une délégation vient pour discuter de la dot. La dot est faite d'argent et l'or. Ensuite les deux familles répandent la nouvelle du futur mariage entre les deux jeunes. Le mariage se déroule d'habitude le vendredi ou le lundi. Avant cela une délégation est envoyée pour remettre de l'argent à la future belle-mère avec lequel achètera un ou deux moutons afin de préparer le petit déjeuner des invités. Après la le mariage, le jeune homme envoie un messenger, informer sa belle-mère de son désir d'organiser la noce dans les jours à venir. La noce est constituée d'une valise contenant des vêtements féminins, des vêtements intérieurs, des chaussures, du parfum, du henné. Elle est aussi constituée de la nourriture. Quand nous faisons une comparaison entre les deux types de mariage, nous remarquons qu'ils se ressemblent sur plusieurs points et divergent sur d'autres. Dans le mariage traditionnel, la dot est faite d'animaux domestiques. L'accent est mis sur les valeurs intrinsèques du jeune homme alors que dans le mariage moderne la dot est faite d'argent et d'or; ce qui serait un obstacle majeur au mariage des jeunes. Il faut aussi remarquer que les parents dans le mariage moderne ne jouent pas un grand rôle dans le choix de l'épouse de leur fils.

#### 1.2.4. Organisations modernes

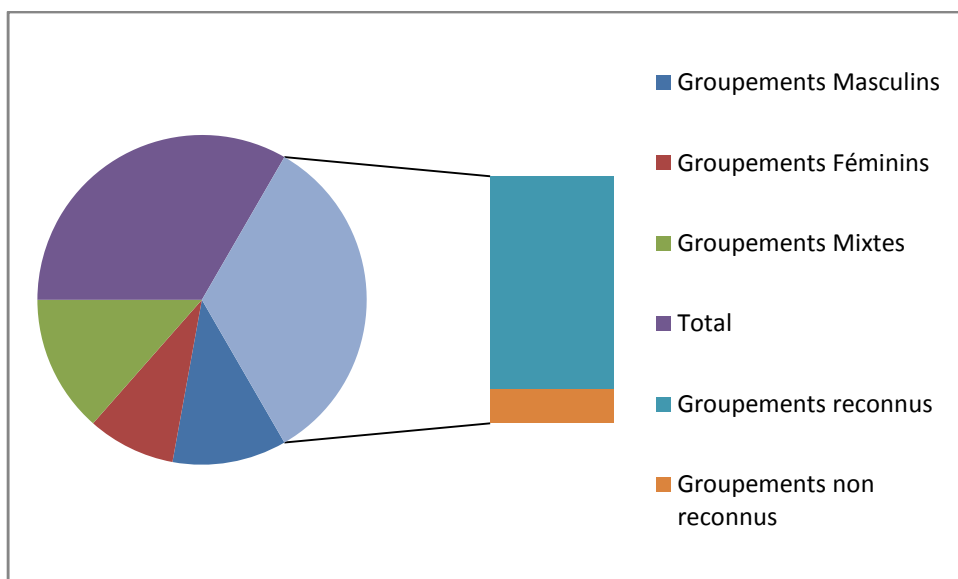
Les structures modernes sont représentées par 131 organisations paysannes à vocation agropastorale dont 113 sont reconnues officiellement. (Cf. tableau en annexe). Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zones notamment AFRICARE, GIZ ainsi que le service de l'ONDR qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ses organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui techniques et organisationnel, le manque des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples.

Avec la validation du nouveau guide d'élaboration de PDL ; des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration du PDL et dont le rôle est de :

- coordonner la planification locale ;
- appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- suivre les actions prévues dans le Plan de Travail Annuel (PTA) et le PDL ;
- appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- rechercher les financements extérieurs ;
- gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- élaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration du PDL
- organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- coordonner les activités des commissions thématiques ;
- rédiger le plan de développement local ;
- présenter le PDL au CDA
- diffuser le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de i) promouvoir une dynamique de développement local, ii) faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ; iii) soutenir les initiatives des organisations de base, iv) favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées, v) Assurer une amélioration des services publics de base et en fin vi) créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il ya également le CDC 1<sup>ère</sup> organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de quatre premiers membres du bureau exécutif dont une femme.



**Graphique 2 : Organisation de base dans le canton**

### 1.2.5. Les intervenants

Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques. GIZ, Africare, PRODABO, Almy-Nadif, Santé Publique, Education, Croix rouge Espagnole, qui intervient notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des latrines scolaires et des forages d'eau. Dans le domaine de la santé animal, un mandataire vétérinaire privé intervient dans la zone e manière.

**Tableau 3 : Intervenants dans le canton**

<b>Intervenant</b>	<b>Domaine</b>	<b>Période</b>	<b>Réalisation</b>
PRODABO	Développement Local	2003-2010	PDL Infrastructures socioéconomiques
AFRICARE	Sécurité alimentaire	2005-2011	Appui aux groupements et CSA
ENÛH	Sécurité Alimentaire	2011-2013	Seuils d'épandage, appui technique et formation aux OP
PNSA	Sécurité Alimentaire	2012-2013	Labour
ONDR	Agriculture	1994-2013	Appui technique et formation
Poste Vétérinaire	Élevage	1984-2013	Vaccination et traitement des animaux
PADL/GRN	Développement Local	2012-2013	Actualisation du PDL

### 1.2.6. Les infrastructures

Les infrastructures dans le canton Guéri sont caractérisées par des infrastructures hydrauliques, socio-éducatives, socio-sanitaires et économiques.

#### 1.2.6.1. Infrastructures socio-éducatives

Malgré les difficultés que rencontre le secteur de l'éducation dans son ensemble, le canton est plus ou moins équipé en infrastructures éducatives. Il compte aujourd'hui 20 écoles dont 8 construites en Dur. Sur le plan administratif, les écoles du canton dépendent de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Guéri. Vu de l'insuffisance des enseignants qualifiés, l'enseignement dans la plupart des écoles est assuré par des maîtres communautaires.

A cela s'ajoute l'existence des écoles coraniques appelées communément *messique* se trouve dans tous les villages du canton mais non reconnu officiellement.

Par ailleurs, il n'existe pas des logements construits pour les enseignants, mais ils se font loger le plus souvent chez le chef de village ou chez le président de l'association des parents d'élève (APE).

**Tableau 4 : Infrastructures socioéducatives**

Nom du Village	Infrastructures	Construire par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Koibo	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Guayba	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Gnagniguine	Ecole	Population	Bon	en paille	
Amhittane	Ecole	Etat	Mauvais	Dur	
Idjeine	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Madala	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Kourmoudi	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Chikchika1 et 2	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Bir yoya	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Andeché	Ecole	Population	Bon	en paille	
Abgouroune 1	Ecole	Population	Mauvais	en paille	
Krey	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Rahat alharaz	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Sounnar	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Ambarbaria	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Tiré	Ecole	Etat	Bon	Dur	
Matougouli	Ecole	population	Mauvais	En paille	
Galiss	Ecole	population	Mauvais	En paille	
Sadié	Ecole	population	Mauvais	En paille	
Labado	Ecole	population	Mauvais	En paille	

### 1.2.6.2. Infrastructures socio sanitaires

Dans le domaine de la santé, le canton possède quatre centres de santé construits dont deux communautaires. Ces centres dépendent de la délégation régionale du Ouaddaï et qui est sous la responsabilité de district sanitaire d'Abéché. Les 2 centres sont chacun sous la responsabilité d'un seul Infirmier et un Garçon de salle en ce qui concerne le centre de santé de Koibo et Amhitane. Les COSAN/COGES jouent un rôle très important dans la gestion du centre notamment le suivi du fonctionnement du centre de santé. Les maladies le plus fréquentes sont le Diarrhées, les infections urinaires et respiratoires aiguës, le paludisme et les complications aux accouchements.

*Tableau 5: Infrastructures sociosanitaires*

Nom du Village	Construire par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Koibo	Etat	Bon	Dur	
Amhitane	Etat	Bon	Dur	
Chikchika	Population	Mauvais	Matériaux locaux	Communautaire
Kirey	population	Mauvais	Matériaux locaux	Communautaire

### 1.2.6.3. Infrastructures économiques

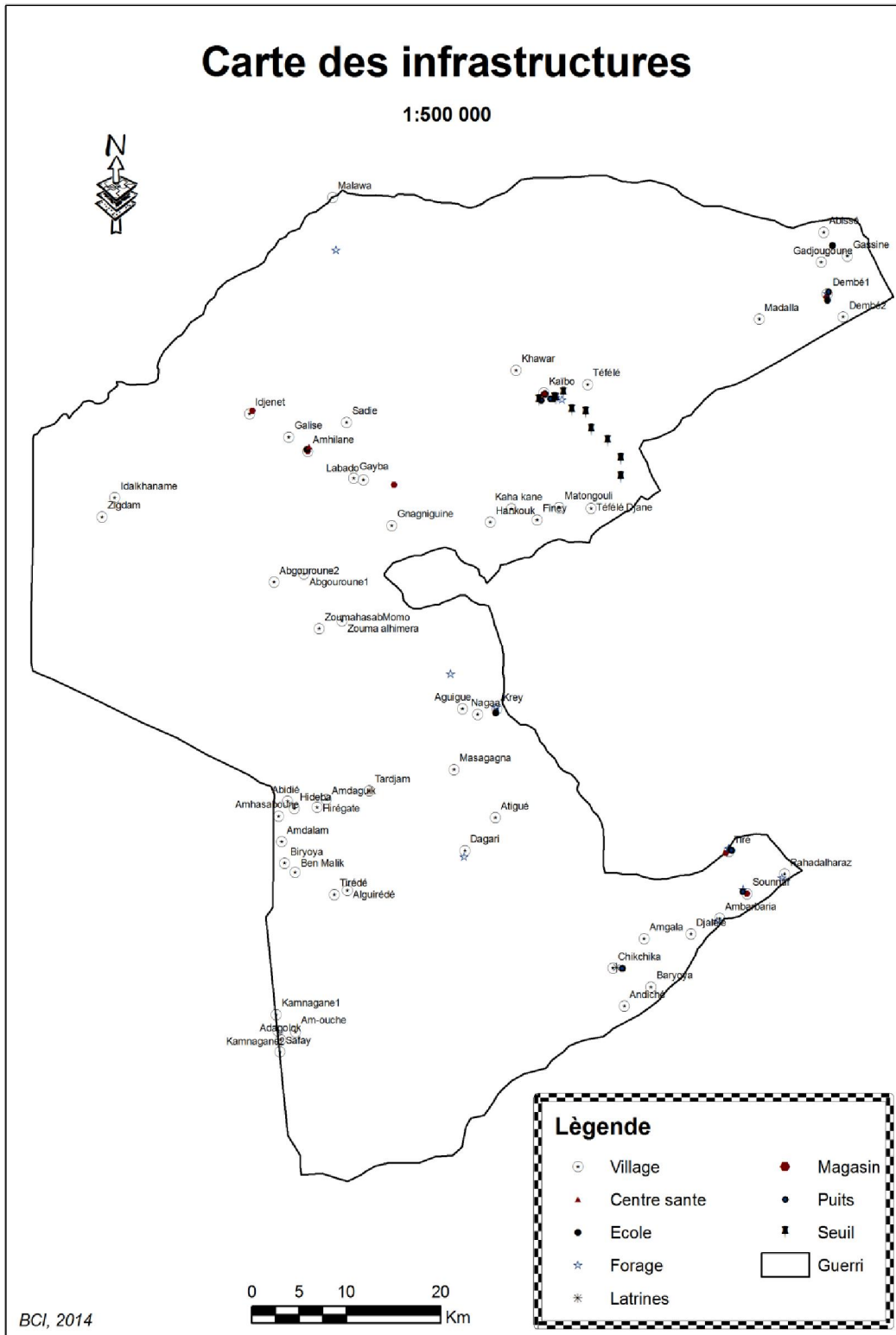
Le canton dispose de seize (16) magasins de stockage construits en dur par les partenaires tels que PRODABO et AFRICARE et qui permettent de sécuriser les produits agricoles. Il existe dans la localité 73 boutiques et 38 moulins privés qui permettent également à la population de s'approvisionner.

### 1.2.6.4. Infrastructures hydrauliques

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable ; le canton dispose de 8 forages et 13 puits ouverts dont 6 traditionnels qui sont loin de couvrir les besoins en eau de la population.

# Carte des infrastructures

1:500 000



BCI, 2014

### 1.3. Activités économiques

L'économie du Canton repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. A cela vient s'ajouter de manière plus ou moins importante le commerce. L'artisanat et la cueillette sont presque inexistants.

#### 1.3.1. Agriculture

Situé dans l'isohyète (300 à 500 mm) de pluies par an, l'agriculture du Canton Guéri est fortement tributaire des aléas climatiques, des ennemis des cultures et de l'érosion (hydrique et éolienne). Les surfaces cultivables représentent 1/5 de la superficie du Canton, soit 3 630 hectares. (Cf. Plan Régional de Développement, volume I, 1994 ).

Les principales cultures pluviales sont : le péricillaire et l'arachide. Le sorgho et le gombo sont cultivés à moindre échelle. Les cultures maraîchères telles que la tomate, l'ail, l'oignon et la pastèque ne sont pas pratiquées à cause de manque d'eau.

L'agriculture est du type extensif avec l'utilisation des outils agricoles rudimentaires, le canton est sous-équipé en matériels de production agricole. On dénombre quelques houes occidentales et charrettes achetées par les paysans eux-mêmes auprès de l'ONDR. L'encadrement technique est limité et était assuré par Africare et le PSAP (Projet des Services Agricoles et Pastoraux)

Les techniques culturales se résument entre autres à :

- ✚ Semis à sec sur les sols pauvres ;
- ✚ Sarclage (1 ou 2), effectué 20 jours après le semis ;
- ✚ Démariage de jeunes plants ;
- ✚ Amendement du sol par apport de la fumure organique ;
- ✚ Rotation des cultures ;
- ✚ Traitements phytosanitaires à l'aide de produits naturels ;
- ✚ Jachère.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. La superficie moyenne par ménage est de 2 hectares pour le péricillaire et le sorgho et 0.5 hectare pour l'arachide. La moyenne de productions à l'hectare est de 500 Kg pour le péricillaire et 650 Kg pour le sorgho et l'arachide (ONDR, 2012).

Par ailleurs huit (8) murets et un (1) seuil d'épandage sont construits précisément à Koïbo dans le canton par la GIZ. Ces ouvrages jouent un rôle très important dans la sécurité alimentaire.

### 1.3.2. Élevage

Le canton Guéri est l'une des plus importantes localités du département de Ouara où sont concentrés un nombre considérable de bétail. L'élevage est la première activité économique du canton. La plupart de la population pratique cette activité. Les espèces élevées sont les bovins, les caprins, les camelins, les équins, les ânes, et les ovins.

L'élevage est du type extensif et soumis aux multiples contraintes telles que l'insuffisance de couverture zoo sanitaire, d'eau, de pâturage, et la présence des fauves. Le poste vétérinaire le plus proche se trouve à Abéché. Les zones de pâturage sont les « naga » en saison des pluies et les zones de montagnes en saison sèche. Pendant la période de soudure (avril à juin), il y a une forte concentration des animaux au niveau de la plaine se trouvant entre les villages Matoukouli et Koïbo.

Les marchés existants : Am-hitane, Koïbo, Kandabor, Madala, Amsoubakha-kireï, Amdalam et Chikchika constituent des centres importants pour la vente des petits ruminants. Amdalam est un marché de collecte de bétail (bovins) qui attire un nombre important des commerçants de bétail venant d'Abéché, de Biltine et d'Oum-hadjer.

Au début de la période hivernale (juillet) le canton est sillonné par un nombre important des éleveurs transhumants. L'itinéraire est : Abougoudam- Tardjam- Chikchika- Amhitane- Madala- Ganatir.

Le passage des éleveurs transhumants ne s'effectue pas souvent sans problème.

Pendant la remontée (juillet) et la descente (début octobre), il sévissait parfois des disputes entre autochtones et transhumants qui sont réglées par le comité paritaire des règlements de conflits.

### 1.3.3. Le commerce

Très peu développé, orienté surtout vers les produits agricoles, manufacturés et le bétail. Le canton renferme six (06) marchés hebdomadaires qui présentent une importance économique non apparente.

Dans ces marchés, on trouve les céréales, les produits maraîchers, le petit bétail, quelques gros animaux et les produits de l'artisanat.

Tableau 6 : Les marchés hebdomadaires

Villages	Jours du marché	Importance
Amhitane	Dimanche	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
Kaibo	Samedi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
Madala	Jeudi	Produits agricoles et manufacturés
Amsoubakha-kirei	Mercredi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
Amdalam	Lundi	Produit agricoles, bétail, véhicule en provenance d'abèche et Oum-hadjer
Chikchika	samedi	Produit agricoles et manufacturés
Kandabor	Mercredi	Produits agricole et manufacturés

#### 1.3.4. **L'Artisanat**

Presque inexistant. Il se limite à la fabrication par les allogènes des houes traditionnelles, la poterie, la vannerie et la sculpture.

#### 1.3.5. **Cueillette**

Pour l'autoconsommation, les femmes et les enfants se livrent à la cueillette des fruits de *Zizyphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca* et de *Boscia senegalensis*.

#### 1.3.6. **Les voies de communication**

Le canton Guéri dispose de quelques pistes rurales carrossables qui jouent un rôle non négligeable pour le déplacement des biens et des personnes, l'écoulement des produits agricoles et l'approvisionnement en produits manufacturés. Il s'agit de pistes :

- Guéri- Amdalam (35km) ;
- Amdalam- Abéché (60 km) ;
- Abéché- Guéri (73 km) ;
- Amdalam- Abkhouta (45 km).

## II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.

### 2.1. Domaine agriculture et élevage

#### 2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Production agropastorale faible	Canton	-Appauvrissement des sols ; -Erosion hydrique et éolienne ; -présence des ennemis des cultures ; -Faible encadrement techniques ; -Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	-dégradation des terres -dégradation des conditions ; -famine -Superficies cultivables limitées, -Travaux manuels difficiles - Faibles productions agropastorales -Faibles rendements	-Disponibilité des terres cultivables -Disponibilité des pierres, et de la matière organique ;	-Augmentation de la production agropastorale
	Canton	- Eloignement des centres vétérinaires ; -manque des produits vétérinaires ; -manque des parcs de vaccination ;	-morbidité des animaux -famine	- existence du cheptel ; - Présence de services techniques -Pâturage disponible	-Amélioration la couverture sanitaire des animaux
	Canton	-Insuffisance des mares et puits pastoraux	-Déplacement des agropasteurs -Conflits -Mort d'hommes	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement du bétail

### 2.1.1. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Production agropastorale faible	-Terres agricoles, -Outils agricoles traditionnels ;	Améliorer la production agricole ;	Augmenter la production agricole
	- Existence d'un cheptel riche et diversifié ; -Présence de services techniques ; -Pâturage disponible	-Améliorer la santé animale ;	Augmenter la couverture sanitaire des animaux
	-Disponibilités des animaux -Existence de quelques mares naturelles -Existence de sites d'aménagement	-Améliorer l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux	Améliorer l'accès à l'eau pour le bétail

## 2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

### 2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des sols, ressources ligneuses et fauniques	Canton	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - Feux de brousse ; - érosion éolienne et hydrique	-Sécheresse ; - Famine	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration de la gestion des sols, ressources ligneuses et fauniques

### 2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources ligneuses et fauniques	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration la gestion des ressources naturelles	Mener des actions de préservation et de restauration des ressources ligneuses et fauniques ;

### 2.3. Domaine : Santé et assainissement

#### 2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Couverture sanitaire faible	-Canton	- Insuffisance de centres de santé - Eloignement des centres de santé - Insuffisance du personnel qualifié -Accouchements difficiles -Manque de visites prénatales -Insuffisance des matrones - Insuffisance du suivi	- Gravité des maladies - Mortalité	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers -Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle	-Amélioration de la couverture sanitaire -Amélioration des conditions d'accouchement
2-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Canton	-Nappe profonde -Présence de socle -Manque de moyen	-Maladies	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable

#### 2.3.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1- Faible couverture sanitaire	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers -Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle	-Amélioration de la couverture sanitaire	-Augmenter la couverture sanitaire
2-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable	Améliorer l'accès à l'eau potable

## 2.4. Économie

### 2.4.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible pouvoir d'achat	villages	-Insuffisance de revenus -Insuffisance des AGR -Enclavement -Manque des institutions de micro finance	Pauvreté Exode	Disponibilité des produits agropastoraux	-Amélioration de revenu des ménages
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	villages	-Insuffisance des infrastructures de stockage -Absence des produits de conservation -Stockage des produits dans des greniers traditionnels	Perte des produits Famine Exode	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	-Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Villages	-Impraticabilités des pistes en saison des pluies -Insuffisance des moyens de transport -Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	-Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles

### 2.4.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Faible pouvoir d'achat	Disponibilité des produits agropastoraux	Amélioration de revenu des ménages	Former les groupements sur le développement de petit commerce
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes	Construire des infrastructures de stockage des produits de récoltes
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles	Aménagement des pites inter villageois

## 2.5. Le domaine jeunesse, culture sport et Education

### 2.5.1 Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	Canton	-Défaut des moyens - Ignorance des parents -Insuffisance des enseignants formés	-Baisse de niveau des élèves, -Abandon de l'école par les élèves ; -Analphabétisme	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles -Formation des APE sur leur rôle et tâche
2-Exode des jeunes	Canton	-Manque d'emploi -Manque de AGR	-Chômage -Instabilité -Vol	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	-Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes

### 2.5.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles	Améliorer l'accès de l'éducation des enfants
2-Exode des jeunes	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes	Former les jeunes sur activités socioprofessionnelles

## 2.6. Action sociale et genre

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Faible appuis aux organisations féminines	Canton	-Faible implication de la femme dans les prises de décision -Manque d'un cadre de concertation ;	Souffrance	Présence des femmes Présence de l'ADC Présence du service de l'action sociale	Appui technique et accompagnement aux organisations féminines

### 2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser informer sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Faible appuis aux organisations féminines	Présence des femmes Présence de l'ADC Présence du service de l'action sociale	Appui technique et accompagnement aux organisations féminines	Intégrer les femmes dans le processus de développement

## 2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité

### 2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Cohabitation agriculteurs éleveurs faible	Canton	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs par les agriculteurs	Conflit Bataille rangée	Autorités locales Existence de mécanismes traditionnels de gestion des conflits	Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs

### 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Cohabitation agriculteurs éleveurs faible	Autorités locales Existence de mécanisme traditionnel de gestion des conflits	Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs	Organiser des séances de sensibilisation des leaders pour une mise place d'un cadre de concertation

### III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
<b>Agriculture et Elevage</b>	-Production agropastorale faible	- Augmentation de la production agricole - Augmentation de la couverture sanitaire des animaux - Amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail
<b>Environnement et GRN</b>	-Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques	-Préservation et de restauration des ressources ligneuses et fauniques
<b>Santé et Assainissement</b>	- Couverture sanitaire faible - Difficulté d'accès à l'eau potable	- Amélioration de la couverture sanitaire -Amélioration des conditions d'accouchement -Facilité l'accès à l'eau potable
<b>Economie</b>	-Faible pouvoir d'achat -Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes - Difficultés d'écoulement des produits agricoles	-Amélioration de revenu des ménages -Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes -Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles
<b>Education-Culture-Jeunesse-Sport</b>	-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants - Exode des jeunes - Exode des jeunes	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles -Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes
<b>Affaire Sociale et Genre</b>	-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA - Faible appuis aux organisations féminines	- Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA -Appui technique et accompagnement aux organisations féminines
<b>Gouvernance -Paix –Sécurité</b>	- Cohabitation agriculteurs éleveurs faible	-Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs

#### IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

##### 4.1. Domaine : Agriculture et Elevage

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation 200 auxiliaires d'élevage	Canton	ADC/groupements	4,000,000	1,000,000	2014
2-Acquisition de 1200 houes occidentales et 600 semoirs	Canton	ADC/groupements	5,000,000	500,000	2015
3-Construction des 5 puits pastoraux	Idalkhanam, Sadié, Kauga, Amgla, Chikchika et Amdjimezé	ADC/groupements	30,000,000	3,000,000	2016
4-Balisage des couloirs de transhumences	Rahade alharaze- Alouye et Rahat al kawal- Alkhaba Atouala	ADC/groupements	10,000,000	1,000,000	2017
5-Construction des pacs de vaccination	Amhiton, Kaibo, Kauga	ADC/groupements	12,000,000	1,200,000	2015
<b>TOTAL</b>			<b>61,000,000</b>	<b>6,700,000</b>	

##### 4.2. Domaine : Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Production et plantation des 12000 plants forestiers	Chikchika, Madala, Idjeiné et Kauga	ADC/groupements	10,000,000	1,000,000	2015
2- Construction des 20 seuils d'épandage	Madala, kirey, Sadié, Idjeiné et wadienne	ADC/Population	200,000,000	20,000,000	2014

3-Construction des 12000 ml de cordons pierreux	Kirey, Madala,Chikchika et Sounar	ADC/groupements	12,000,000	12,000,000	2016
<b>TOTAL</b>			<b>222,000,000</b>	<b>33,000,000</b>	

#### 4.3. Domaine : Santé et Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation des 120 accoucheuses traditionnelles	Canton	ADC/COSAN	5,000,000	500,000	2016
2-Construction des 4 centres de santé	Kapga, Madala, Kirey, Amdalam	ADC/COSAN	120,000,000	12,000,000	2015
3-Construction des 15 forages	Khibéné,Idalkhanam,Djalali,Tiweyl,Tiré,Kamnagnane,Matougouli,Hankouk,Téféfé, Kapga, MalawaAmkimane, Mabrouk fidele, Ambarbaria,Sadié et Andiché	ADC/Population	75,000,000	7,500,000	2015
4- Sensibilisation sur l'hygiène autour des points d'eau	Canton	ADC/Population		1,000,000	2015
<b>TOTAL</b>			<b>200,000,000</b>	<b>21,000,000</b>	

#### 4.4. Domaine: Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Aménagement des 3 pistes	Guerri Amhitan – Amdalam , Amdalam –Abéché, Abéché – Kaibo- Amhitam	ADC/population	12,000,000	1,200,000	Mars 2015
2-Construction des 5 magasins de stockage	Amhitan, Amdalam, Tiré, Idjéyné, Kapga et Chikchika	ADC/groupements	30,000,000	3,000,000	Décembre 2016
3- Formation des 60 groupements sur le développement de petit commerce	Villages	ADC/Groupements	6,000,000	600,000	Novembre 2015
<b>TOTAL</b>			<b>48,000,000</b>	<b>4,800,000</b>	

#### 4.5. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Education

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 6 écoles	AbOUgouroune, Matougouli, Chikchika, Gnagniguine et Mielé	ADC/APE	120,000,000	12,000,000	Janvier 2015
2. Formation des 12 APE sur rôle et tâche	Canton	CDC/APE	2,000,000		Octobre 2014
3- Construction des 5 logements pour les enseignants	Amhitan, kaibo, kirey, Tiré Madala	ADC/APE	20,000,000	2,000,000	Février 2015
4- Formation des 120 jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie	Canton	ADC/CDC	10,000,000	1,000,000	Avril 2014
5-Construction des 3 centres d’alphabétisation	Amhitan, Kirey et Kaibo	ADC/Jeune	12,000,000	1,000,000	Mai 2016
<b>TOTAL</b>			<b>164,000,000</b>	<b>16,000,000</b>	

#### 4.6. Domaine affaire sociale et genre

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Création des AGR pour les personnes vulnérables	Villages	ADC	5,000,000	500 000 -	2015
2. Appuis techniques et organisationnels aux 200 organisations des femmes	Tous les villages du canton	ADC, groupements	2,000,000	200,000	2014
3. Sensibilisation et information des 300 jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA	Tous les villages du canton	ADC/CDC	-	-	2014
<b>TOTAL</b>			7,000,000	700,000	

#### 4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation de 10 réunions de sensibilisation pour la cohabitation agriculteurs et éleveurs	Canton	Chef de canton		5,000,000	2015
<b>TOTAL</b>				<b>5,000,000</b>	

#### 4.8 Budget Global du PDL

	<b>Domaines</b>	<b>Coût en FCFA</b>	<b>Disponibilité financière en FCFA</b>
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	61,000,000	6,700,000
1	Agriculture et élevage	222,000,000	33,000,000
4	Santé eau et Assainissement	200,000,000	21,000,000
3	Economie	48,000,000	4,800,000
5	Education-Jeunesse-culture-Sport	164,000,000	16,000,000
6	Affaire sociale et genre	7,000,000	700,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	-	5,000,000
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>641,000,000</b>	<b>80,500,000</b>

## **V- Mécanisme de mise en œuvre**

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

### **5.1- Mécanisme de la mise en œuvre**

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...); pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par

l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

#### 5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

#### **Les services techniques déconcentrés de l'État**

A travers ses démembrements techniques dans la sous-préfecture, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

#### **Les partenaires au développement**

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

#### **Les organisations de la société civile**

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

#### **Les prestataires de service**

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

## 5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élus à l'atelier cantonal de lancement du processus Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

IL s'agit:

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2<sup>ème</sup> année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;

- assurer une évaluation finale à la fin de la 4<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

### 5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation janvier 2014- décembre 2014											
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O		
<b>Domaine Environnement et GRN</b>																
1	Production des plants et plantation	10000	?	CDC												
2	Elaboration d'une convention du site de reboisement	2	?	ADC/Leader												
<b>Domaine Agriculture et Elevage</b>																
3	Construction des cordons pierreux	5000 ml	?	ADC/Groupements												
4	Acquisition des houes occidentales semoirs et intrants	150	Villages	Groupements												
<b>Domaine Santé et Assainissement</b>																
5	Sensibilisation sur l'hygiène autour des forages	1	Villages	CGE												
6	Formation des accoucheuses traditionnelles	10	Villages	ADC/COSAN												
<b>Domaine Economie</b>																
7	Aménagement d'une piste inter village	45 km	?	COSAN												
<b>Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport</b>																
8	Suivi des affectations des enseignants		Canton	ADC/APE												
9	Formation des 10 APE sur leur rôle et tâche		Canton	ADC/APE												
<b>Domaine Affaires sociales et Genre</b>																
10	Assistance aux personnes vulnérables	2	canton	ADC/Groupements												
<b>Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité</b>																
11	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	1	Canton	Chef de canton, chef de villages												

### Conclusion

L'élaboration d'un Plan de Développement Local est une nouvelle approche de développement à la base prônée par la plupart des partenaires au développement. Elaboré en 2008 pour une période de 3 ans, la révision du PDL du canton Kodoï I s'impose pour permettre à la population de faire le bilan général de sa mise en œuvre et de connaître les difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre. Durant le processus de la révision, nous avons noté une réelle volonté et engagement du canton à travers la présence massive des représentants des organisations cantonales aux différents ateliers et concertations villageoises ou inter villageoises. Le PDL est certes révisé mais pour qu'il vive, la population doit d'abord compter sur sa propre capacité en se mobilisant pour sa mise en œuvre avant de tendre la main aux partenaires de développement.

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU  
PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL**

L'an deux mille treize et le vingt sept janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Amhitane, canton Guerri, sous préfecture de Guerri, département de Ouara région du Ouadda, groupant le sous préfet de Bourtail, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 69 personnes dont 12 femmes

Cette assemblée cantonale de lacement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'actualisation retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donnée une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti a un bon plan de développement qui prend en compte les besoin de la population.

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tout les participants présent a l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 15h 45mn

Fait à Amhitane ; le 27 janvier 2013

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENENERALE

**L'an deux mille treize et le 03 Mars à 10h 00mn, s'est tenu au village Guerri Amhitan dans le canton Guerri sous préfecture de Guerri, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.**

**L'ordre du jour est :**

- **Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;**
- **Restauration du CDC ;**
- **Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.**

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

- **Président d'honneur : Mahamat Adoum Doutoum, chef de canton Guerri**
- 1. **Président :** Moustapha Adoum
- 2. **Vice Président :** Mahamat Saleh Bourma
- 3. **Trésorier :** Alkassim Adam
- 4. **Trésorier Adjoint :** Mariam Mahamat
- 5. **Secrétaire général :** Goni Djalbo
- 6. **Secrétaire Adjoint :** Abdoullaye Djibrine
- 7. **Commissaire au compte :** Moukhtar Alhadj
- 8. **Commissaire au compte Adjoint :** Ali Yaya
- 9. **Chargé de matériels :** Daoud Ibrahim
- 10. **Chargé de matériels Adjoint :** Ahamat Daoud
- 11. **1<sup>er</sup> Conseiller :** Aicha Andjalfé
- 12. **2<sup>ème</sup> Conseiller :** Ibrahim Abbou
- 13. **3<sup>ème</sup> Conseiller :** Mahamat Hissein

Le Comité du développement cantonal est restructuré comme suit :

- Moustapha Adoum
- Mahamat Saleh Bourma
- Alkassim Adam
- Goni Djalbo
- Mariam Mahamat

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 15heurs 30munités Générale.

Fait à Guerri Amhitan, le 03 mars 2013

L'ASSEMBLEE GENERALE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL D'INFORMATION  
ET DE SENSIBILISATION**

L'an deux mille treize et le vingt janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Amhitan, canton Guerri, sous préfecture de Guerri, département de Ouara région du Ouaddaï, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 74 personnes dont 08 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son enrage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décide alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h 45mn

Fait à Amhitan; le 20 janvier 2013

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC  
PARTICIPATIVE**

L'an deux mille treize et le vingt six février a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Amhitan, canton Guerri, sous préfecture de Gurri département de Ouara région du Ouaddaï. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 123 personnes dont 18 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

## Liste des délégués des commissions thématiques

### Commission: Agriculture - Elevage

N°	Noms et Prenoms	Fonction	Villages
01	Abdoullaye Djibrine	Président	
02	Bahar oumar	Secrétaire	
03	Abdraham izerik	Membre	
04	Hassan matar	Membre	
05	Aht bechir	Membre	
06	Ali mht	Membre	
07	Issa bechir	Membre	
08	Adam youssouf	Membre	
09	Adam bourma	Membre	

### Domaine: Education –culture – jeunesse - sport

N°	Noms et Prénoms	Fonction	villages
01	Mht saleh bourma	Président	
02	Imrane aht	secrétaire	
03	Ibrahim hallou	Membre	
04	Cherif mht	Membre	
05	Mht aht	Membre	
06	Abdaramane hassan	Membre	
07	Baradine ali	Membre	
08	Issa moura	Membre	
09	Ousmane ibrahim	Membre	

### Domaine : santé et Assainissement

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
----	-----------------	----------	----------

01	Annour deffallah	Président	
02	Abdoulaye abdelkerim	Membre	
03	Mht adam	Membre	
04	Moussa dahab	Membre	
05	Nouradine Khalil	Membre	
06	Hissein Malik	Membre	
07	Ousmane bourma	Membre	
08	Aht brahim	Membre	
09		Membre	

**Domaine : Sécurité –Paix- Gouvernance**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Village
01	Abdelsalam nousradine	Président	
02	Issa birème	secrétaire	
03	Aht sosal	Membre	
04	Abdoulaye abakar	Membre	
05	Abakar issakha	Membre	
06	Brahim mht	Membre	
07	Idriss abdallah	Membre	
08	Younous Hamid		

**Domaine : Economie**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	village
01	Moukhtar alhadji	Président	
02	Aht mht bahar	Secrétaire	
03	Adam youssouf	Membre	
04	Abdoulaye azene	Membre	
05	Mht brahim	Membre	
06	Issa brahim	Membre	
07	Birème mht	Membre	

**Domaine : Affaire social et Genre**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Village
01	Bahar Abbou	Président	

02	Souleymane sosal	Secrétaire	
03	Mht adam	Membre	
04	Moudardam adam	Membre	
05	Abdelkerim ousmane	Membre	
06	Ibrahim harroun	Membre	
07	Abdoua mht	Membre	
08	Oumar adam	Membre	
09	Abdoulaye ousmane	Membre	

**Domaine : Environnement**

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village
01	Alkhassim adam	Président	
02	Cherif ousmane	Secrétaire	
03	Ibrahim adam	Membre	
04	Aht saboune	Membre	
05	Kharine achène	Membre	
06	Hissein ousmane	Membre	
07	Abderrahmane Hissein	Membre	
08	Oumar youssouf	Membre	

## **PROCES VERBAL DE L'ATELIER CANTONAL DE PRIORISATION ET D'ADOPTION DES PROJETS PRIORITAIRES**

L'an deux mille treize et le trois mars a eu lieu s'est tenu au village Amhitan, canton Guerri, sous préfecture de Guerri, département de Ouara région du Ouaddaï. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Y ont pris part à cet atelier 116 personnes dont 20 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorités des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu, qui est le suivant :

- Sur le domaine de l'environnement :
  1. Elaboration une convention locale des gestions des ressources naturelles ;
  2. Construction de 25 seuils d'épandages ;
  3. Production et plantation de 40 000 plantes.
- Sur le domaine de l'agriculture et élevage :
  1. 200 auxiliaires de l'élevage ;
  2. Construction des 5 puits pastoraux ;
  3. Acquisition de 1200 houes occidentales et 600 semoirs ;
  4. Creusages des mares.
  5. Construction d'un parc de vaccination
- Sur le domaine de la santé et assainissement :
  1. La construction de 5 centres de santé ;
  2. La formation de 120 accoucheuses traditionnelles ;
  3. La construction de 17 forages.
- Sur le domaine de l'économie
  1. Octroi des crédits aux groupements
  2. La construction des 5 magasins de stockage ;
  3. L'aménagement des 100 km de piste inter villages.
- Sur le domaine de l'éducation – culture – jeunesse – sport :
  1. La construction des 6 écoles ;
  2. La construction de 5 logements des enseignants ;
  3. La formation des jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie ;
  4. Construction de 5 logements
- Sur le domaine des affaires sociales et genre :
  1. Assistance aux personnes vulnérables ;
  2. Création d'un centre d'apprentissage pour les jeunes et les femmes ;
- Sur le domaine de gouvernance-paix-sécurité :
  1. Sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre éleveur et agriculteur ;
  2. Mise en place des conventions de gestion des points d'eau.

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h 15mn

Fait à Amhitan; le 03 mars 2013

## **PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PDL AU NIVEAU CANTONAL**

L'an deux mille treize et le quinze décembre à 09h 00 mn s'est tenu une réunion avec le membre de l'ADC, CCD et de quelque chef des villages au niveau du village Amhitan, canton Guerri, Sous-préfecture de Guerri, département de Ouara, région du Ouaddai

L'ordre du jour est :

- ✓ Validation du PDL au niveau Cantonal

Après la lecture du contenu de PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC ainsi le quelque chef de villages présent a cette atelier.

Quelques observations et suggestion ont été faites par les participants qui sont entre autre :

➤ **Au niveau des infrastructures :**

- certains certaines écoles communautaires n'ont pas été sortie sur PDL il s'agit de l'école de : Matougouli, Galliss, Sadié et Labado.

Ce qui fait le nombre au lieu de 16 écoles comme cité avant se 20

- un nouveau centre de santé viens d'avoir son autorisation il s'agit de : centre de santé kirey.

➤ Au niveau du commerce :

- Le jour du marché de Madala est le jeudi au lieu de lundi comme inscrit avant.
- Il faut aussi ajouter le marché du village Kandabor qui le mercredi.

➤ **Au niveau des projets prioritaires pour le developpement :**

- Sur le domaine de l'agriculture : la construction des parcs de vaccination à : Kapga et Idjeyné.
- Sur le domaine de l'ennvironnement et GRN : la construction des seuil d'epandage à : Sadié.
- Production des plantes à : chickchika, Madala, Idjeiné et Kapga.
- Sur le domaine de l'educatioon- Jeunesse-culture-sport : la creation d'une école à Kapga.

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur les observations et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à la réunion, la séance a été levée à 16heurs 00munites.

Fait à Amhitan, le 15 décembre 2013

**Liste des participants à l'atelier de validation au niveau local**

N°	Nom et Prénom	Villages	Fonction
1	Mariam Mahamat	Sadié	Conseiller ADC
2	Goni Djalbo	kirey	Secrétaire ADC
3	Adam Djouroune	Idjeine	Chef de village
4	Dahab Abbou	Idjeiné	Participant
5	Ibrahim adoum	Galiss	Chef de village
6	Doutoum Mht	Amhitane	Participant
7	Mahamat saleh Mht nour	Amhittane	Cultivateur
8	Adam ahmat	Amhittane	Cultivateur
9	Mahamat djadid	Amhittane	Cultivateur
10	Adam ibrahim	Amhittane	Cultivateur
11	Ahmat bachir	Amhittane	Cultivateur
12	Djamal ibrahim bechir	Amhittane	Cultivateur
13	Yakhoub Mahamat	Amhittane	Participant
14	Imrane Ahmat	Matougouli	Participant
15	Bachar Abdou	Tefele	Chef de village
16	Fadoul Ahamat	Sadia	Participant
17	Adam Ibrahim	Amhitan	Chef de Village
18	Sadadine Ousmane	Amhitan	Imam de mosquée
19	Issa Bachir	Amhitan	Chef de Village
20	Yaya Abba	Amhitan	Imam de la Mosquée
21	Adoum Adoute	Galisse	Cultivateur
22	Ahmat Saboune	Koibo	Cultivateur
23	Oumar Adam	Sadie	Cultivateur
24	Ahmat Ibrahim	SADIE	Cultivateur
25	Issa Brahim	Kapka	Cultivateur
26	Ousmane Moustapha	Labodo	Cultivateur
27	Moussa Dahab	Kamnagane	Chef de village
28	Oumar Youssouf	Lobodo	Participant
29	Abakar Safa	Kamnagane	Chef de village
30	Alhadj Hassane Dahab	Kamnagane	Chef de village adjoint
31	Iberiss Djibrine	Kapka	Participant
32	Abdoulaye Djibrine	Kapka	Secrétaire Adjoint ADC
33	Abdoulaye Dahab	Khebene	Cultivateur
34	Issa Mahamat	Kapka	Cultivateur
35	Hisseine ousmane	Tefele	Chef de village

36	Brahim mahamat	Kapka	Cultivateur
37	Saleh Issakha	Khebene	Cultivateur
38	Abdelkerim Ousmane	Fidele mabrouk	Chef de village
39	Ali Yaya	Tire	Commissaire au Cpte Adjoint ADC
40	Abramane Bourma	IDJEINE	Cultivateur
41	Oumar Daoud	Almoudjigie	Cultivateur
42	Mahamat Hisseine	Kapka	Cultivateur
43	Hassane ibete malloum	Kapka	Cultivateur
44	Hassan Matar	Abgouroune	Chef de village
45	Mahamat Nour Kabir	Abgouroune	Chef de village adjoint
46	Issa Bachar Mahamat	Amhittane	Cultivateur
47	Ahmat hassane	Abgouroune	Cultivateur
48	Souleymane Mahamat	Za afaye	Cultivateur
49	Mahamat Alhadj	ABGOUROUNE	Cultivateur
50	Baradine Ali	ABGOUROUNE	Cultivateur
51	Malick Abdoulaye	IDJEINE	Cultivateur
52	Mahamat Ahmat Hisseine	ZOUMA	Cultivateur
53	Harine Achene	KAWAR	Chef De Village
54	Alkhassim Adam	KOIBO	Trésorier ADC
55	Adam Youssouf	Idjeine	Eleveur
56	Cherif Mahamat	IDJEINE	Participant
57	Daoud Ibrahim	Madala	Chargé de matériels ADC
58	Mahamat Nour hamid	AMHITTANE	Cultivateur
59	Adoum Souleymane	IDJEINE	Cultivateur
60	Mahamat Saleh Bourma	IDJEINE	Vice Président ADC
61	Abass Ahmat	IDJEINE	Cultivateur
62	Ahmat Souleymane	IDJEINE	Cultivateur
63	Moustapha Dahab	GALISSE	Eleveur
64	Mahamat Fadoul	ZIGDAME	Cultivateur
65	Rachid Abdel Salam	KAPKA	Cultivateur
66	Mahamat Adoum	KAPKA	Cultivateur
67	Ahmat Hamit	MALAWA	Cultivateur
68	Younous Moustapha	Kamnagane	Eleveur
69	Idriss Abdallah	Kamnagane	Eleveur
70	Abdel salam nousouradine	Tire	Cultivateur
71	Ahmat Bechir	Kapka	Cultivateur
72	Abit mahamat	Kapka	Cultivateur
73	Abdallah Abakar	Kamnagane	Cultivateur
74	Kana Adam	Guerri Gaiba	Ménagère
75	Chatay Souleymane	Idjeine	Cultivatrice
76	Aicha Andjalfe	Gaiba	Conseiller ADC
77	Abderahim yakhoub	Iragate	Cultivateur
78	Abdoulaye azaki	Amdallame	Chef De Village
79	Moukhtar alhadj	Iregate	Commissaire au compte ADC
80	Adoum youssouf	Hideiba	Cultivateur
81	Mahamat zene adoum	Amkouhouk	Cultivateur
82	Mahamat ibrahim	Iregate	Chef de village
83	Noussaradine khalil	Kamnagane	Rep chef de village
84	Ali bachir	Bourier	Chef de village

85	Mahamat albour hi	Terede	Chef de village
86	Ismail djima	Zouma alhimera	Chef de village
87	Arafat djakoul	Tibene	Chef de village
88	Younous yakhoub	Magarine	Cultivateur
89	Abderahim ali	Abidiye	Cultivateur
90	Saleh dahab	Galiss	Chef de village
91	Mahamat Hissein	Abéché	Conseiller ADC

Liste des organisations paysannes

N°1	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Genre du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
1	Madala	Sanabil	11-03-08		X		X		Culture pluvial
2		Watan	10-05-08		X		X		Culture pluvial
3		Noural houda	02-03-08		X		X		Culture pluvial
4		Abassi	15-04-08		X		X		Culture pluvial
5		Alhizam Al akhdar	17-07-07	X			X		Culture pluvial
6		Assalam	15-09-11			X	X		Culture pluviale
7		Almoustakhbal	17-11-07			X	X		Culture pluviale et commerce
8	Seffeye	Bayour	2007	X			X		Culture pluvial
9		kar	2007		X		X		Culture pluvial
10	Kourmoudi	Tayba	2011			X	X		Culture pluvial
11		Nagaa	2011	X				X	Culture pluviale et élevage de volailles
12	Kreye	Alwida	2011	X				X	Culture pluviale et élevage de bétails
13	Matougouli	Tadamoune	2007	X			X		Agropastorale et AGR
14		Naime	2007		X		X		Agropastorale et AGR
15		Kaltigué	2007		X		X		Agropastorale et AGR
16		Ichtirake	2007		X		X		Agropastorale et AGR
17		Nadjah	2012	X			X		Agropastorale et AGR
18		N'djamena	2010				X		Agropastorale et AGR

19	Teffélé	Al-wihda	2007	X			X		Agropastorale et AGR
20		Fidelé	2007		X		X		Agropastorale et AGR
21		Rimelé	20011		X		X		Agropastorale et AGR
22		Guifelé	20011		X		X		Agropastorale et AGR
23	Katagane	Aboundoulafe	2012	X			X		Agropastorale et AGR
24		Tateli	2012		X		X		Agropastorale et AGR
25		Hadjar daraba	2012		X		X		Agropastorale et AGR
26	Abgouroune ramadane	Tamaye	2012			X		X	Cultures pluviales
27	Tiré	Mardoufa	2008	X			X		Cultures pluviales et élevage de bétails
28		Tiré taounne	01-02-96		X		X		Cultures pluviales et AGR
29		Ridjile sayal	1996	X			X		Cultures pluviales et élevage de bétails
30		Yerkème	15-04-08	X			X		Cultures pluviales et élevage de bétails
31		Nour-alchabab	07-12-92		X		X		Culture pluviale et élevage de bétails
32		Nour-almadina	07-12-92		X		X		Culture pluviale et élevage de bétails
33	Haraze Annadif	Naima	2007	X			X		Culture pluvial
34	Ambarbariya	Assalam	2004			X	X		Culture pluviale et élevage de bétails
35		Al-farha	2004	X			X		Culture pluviale et élevage de bétails
36		Al-nour	2004	X			X		Culture pluviale et élevage de bétails
37		Amdalkona	2004	X			X	X	Culture pluviale et élevage de bétails
38		Adalil-alkafie	2006	X					Culture pluviale et élevage de bétails
39	Rahad al-haraz	Afkar	2000			X	X		Culture pluviale
40	Sounare	Khachoumal-wad sounare	1999	X			X		Culture pluviale
41									
42		Kaoune riya	2000		X		X		Culture pluviale

43		Alriade	2004			X	X		Culture pluviale et élevage de bétails	
44		Abou zamzam	2005			X	X		Culture pluviale et élevage de bétails	
45	Chikchika	Dobolongue	2002		X		X		Culture pluvial	
46		Bacherie	1995		X		X		Culture pluvial	
47	Bir yoya	Biryoya	2009	X			X		Culture pluvial	
48	Khabine	khaba	2011		X		X		Culture pluviale	
49		Djowaza	2010	X			X		Culture pluvial	
50	Kaibo	Koibo	2006	X			X		Culture pluvial	
51										
52		Raouda	2008		X			X	Culture pluvial	
53		Ichterena	2010				X	X	Culture pluvial	
54		Dileba	2010		X			X	Culture pluvial	
55		Korde	2010		X			X	Culture pluvial	
56		Zaitoun	2009		X			X	Culture pluvial	
57		Tala	2009	X				X	Culture pluvial	
58		Azouhour	2010				X	X	Culture pluvial	
59		Kouzi wahite	2010	X				X	Culture pluvial	
60		Kheracham	2010				X	X	Culture pluvial	
61		Noumoura	2010				X	X	Culture pluvial	
62		Khawar	Alio	2010			X			Culture pluvial
63			Assalam	2010			X	X		Culture pluvial
64	Assadakha		2008			X	X		Culture pluvial	
65	Hile Djadid		2008			X	X		Culture pluviale	
66	Fidelé		2008			X	X		Culture pluvial	
67	wara		2008			X	X		Culture pluviale	
68	Alhouda		2009			X	X		Culture pluvial	
69	Djalalou	2011			X	X		Culture pluvial		
70	Touweil	Wadienne	2011			X	X		Culture pluvial	
71	Fidelé Mabrouk	Fidelé	2009			X	X		Culture pluvial	
72		Radalbagar	2005			X	X		Culture pluvial	
73	Gnagniguine	Hanouna	2010			X	X		Culture pluvial	

74		Tamour	2010			X		X	Culture pluvial
75		Wadi Hanouna	2010	X			X		Culture pluvial
76		Hiyafé	2010			X		X	Culture pluvial
77		Al-hikma	13-04-07			X	X		Culture pluvial
78		Amdjamour	2007	X			X		Agropastorale/GRN
79	Malawa	Al-rachad	22-09-06			X	X		Agropastorale/GRN
80	Kapka	Am-haraze	17-03-07			X	X		Agropastorale/GRN
81		Assadakha	25-06-10			X	X		Agropastorale
82	Amhittane	kamoune	2007	X				X	Culture pluvial
83		Djalade	2006	X				X	Culture pluvial
84		Oubayide	2006	X				X	Culture pluvial
85		Ichrakhe	2006		X			X	Culture pluvial
86		Chigal-fakhara	2006		X			X	Culture pluvial
87		Hayal-bane	2006		X			X	Culture pluvial
88		Fata albab	2004	X	X		X		Culture pluvial
89		Abna siguere	2011	X				X	Culture pluvial
90		Safaa	2009	X				X	Culture et élevage de bétail
91		almanara	2006	X				X	Culture pluvial
92	idalkabir	2010	X		X		X	Culture et élevage	
93	Djalal moustakhbal	2010	X				X	Culture pluvial	

94		Rahat albab	2008	X			X		Culture pluvial
95		Hayal bane	2004	X			X		Culture pluvial
96	Idjeine	Al aziza	18-11-09		X		X		Elevages des bétails
97		Housnal sanawi	15-05-04			X	X		Elevages des bétails
98		Al sanawi	03-01-08		X		X		Elevages des bétails
99		Al salam	03-01-08		X		X		Elevages des bétails
100		Alkhéra	03-01-08			X	X		Elevages des bétails
101		Almountidj	15-04-03	X			X		Elevages des bétails
102		Baraka	15-09-04	X			X		Elevages des bétails
103		Marhab	08-02-11		X		X		Culture pluviale
104		Nahada	01-02-11			X	X		Elevages des bétails
105		Amkharouba	03-02-11			X	X		Elevages des bétails
106		Albahari	15-05-04			X	X		Elevages des bétails
107		Sarafayé	05-03-10			X	X		Elevages des bétails
108		Nouar	04-02-10			X	X		Elevages des bétails
109		Hamadene	04-02-10			X	X		Elevages des bétails
110	Guideh	01-03-11	X			X		Elevages des bétails	
111	Ziraa	10-03-11	X			X		Culture pluviale	
112	Mouzdawidja	04-02-09			X	X		Elevages des bétails	
113	Samira	04-02-09			X	X		Elevages des bétails	
114	Istimrar	04-02-10			X	X		Elevages des bétails	

115	Bourdakhal	05-03-10			X	X		Elevages des bétails
116	Al Amane	14-05-07	X			X		Elevages des bétails
117	Alsadakha	04-02-09	X			X		Elevages des bétails
118	Haykal	04-02-09	X			X		Elevages des bétails
119	Almahana	10-04-05		X		X		Elevages des bétails
120	Alsayida	09-02-10		X		X		Culture pluviale
121	Altayba	09-02-10	X			X		Elevages des bétails
122	Izwatanak	25-02-09			X	X		Elevages des bétails
123	Kouka	04-03-09			X	X		Culture pluviale
124	watanak lel moustakhbal	08-01-09	X			X		Elevages des bétails
125	Aldjamila	25-02-10			X	X		Elevages des bétails
126	Alhamida	04-03-09			X	X		Elevages des bétails
127	Liste des unions							
128	Tatwir watanie lildjazira	20-12-09			X	X		Elevages des bétails
129								
130	Moudjmal	20-12-09			X	X		Elevages des bétails
131	Moubarak	02-04-11			X	X		Elevages des bétails
132								
133	Djilal-sa-ide	04-04-11			X	X		Elevages des bétails
134	Islahiya	25-05-10			X	X		Elevages des bétails
135	Ichtrak	05-04-11			X	X		Elevages des bétails

